

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **88870061.4**

51 Int. Cl.⁴: **B 65 D 43/04**
B 65 D 51/24, B 65 D 45/32,
B 44 D 3/12

22 Date de dépôt: **13.04.88**

30 Priorité: **16.04.87 BE 8700411**
22.04.87 BE 8700436

43 Date de publication de la demande:
23.11.88 Bulletin 88/47

84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

88 Date de publication différée du rapport de recherche:
12.04.89 Bulletin 89/15

71 Demandeur: **Manufacture de bidons et boîtes**
métalliques M. Kouperman S.A.
Rue Meyers-Hennau, 1A à 17
B-1020 Bruxelles (BE)

72 Inventeur: **Lefrant, Roger**
Rue St Antoine 13
B-7460 Casteau (BE)

74 Mandataire: **Gaspar, Florent et al**
Bureau VANDER HAEGHEN 63, avenue de la Toison d'Or
B-1060 Bruxelles (BE)

54 **Boîte a couvercle amovible.**

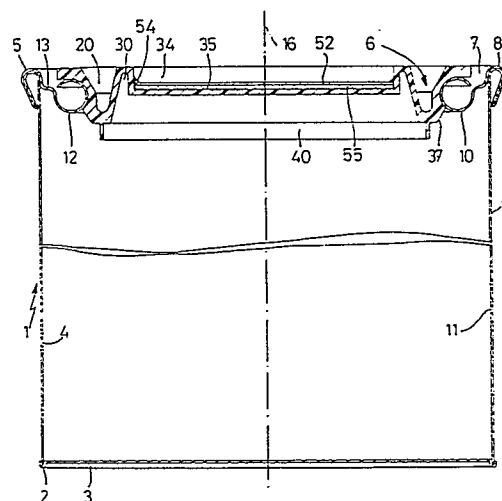
57 L'invention concerne une boîte à couvercle amovible (6) pourvu d'une cuvette (34) destinée à servir de logement à une plaquette (12) qui y est retenue par un rebord (13) de plus petit diamètre que la plaquette (12). Cette plaquette (12) présente une surface visible ayant l'aspect et la coloration du revêtement susdit.

Le couvercle (6) présente, juste sous son bord périphérique (14), une cavité annulaire (15) à fond arrondi.

Cette cavité est dirigée vers l'axe (16) du couvercle (6) et est destinée à servir de logement à la partie torique roulée (12) d'une pièce annulaire (7) qui coiffe l'extrémité (5) à obturer du corps de la boîte.

Le couvercle (6) est maintenu en place par un anneau de blocage et de scellement inséré dans une rainure (20) longeant le bord périphérique (14) de la boîte.

FIG 1





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
Y,D	EP-A-0 186 979 (MARDON ILLINGWORTH) * Page 3, ligne 28 - page 6, ligne 4; figures 1-3 * --	1,2,4,6	B 65 D 43/04 B 65 D 51/24 B 65 D 45/32 B 44 D 3/12
Y	US-A-4 171 063 (CLOUTIER) * Colonne 2, lignes 34-52; figure 3 * --	1,2,4,6	
Y	EP-A-0 069 892 (UNDERWOOD) * Page 5, ligne 1 - page 6, ligne 26; figures 1,2 * --	4-6	
Y	MO-A-168 60 188 (BUNOUST) * Page 2, lignes 6-18; figures 1-3, 8-10 * --	5	
A,D	EP-A-0 079 472 (CHAMPION INT. CORP.) * Page 5, ligne 26 - page 6, ligne 1; figures 2,3 * --	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4) B 65 D B 44 D G 09 F
A	GB-A-2 059 400 (METAL BOX LTD) * Page 1, lignes 83-100; figure 2 * --	1	
A	US-A-2 974 825 (ROSS) * Colonne 1, ligne 62 - colonne 2, ligne 39; figures 2,3,5,6 * --	2	
A	US-A-3 421 653 (WHALEY) * Colonne 3, lignes 37-57; figure 2 * --	1	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications ./. .			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 19-12-1988	Examineur BERRINGTON
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	GB-A-1 051 071 (MORINAGA SEIKA) * Page 1, lignes 13-32; figure 1 * --	1	
A	DE-A-3 122 982 (LECHNER & BEK GmbH) * Page 9, ligne 7 - page 11, ligne 13; figure 1 * --	4,6	
A	FR-A-2 373 111 (THEO LEFEBVRE) * Page 2, lignes 8-19; figures 1, 3 * --	1	
A	FR-A- 547 063 (FARWIG) * Page 2, lignes 56-59; figures 1, 2 * -----	5	
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			



RENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- ☐ Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées,
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.

X ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,
à savoir:

1. Revendications 1,2-4: Boîte et couvercle
2. Revendication 5: Anneau de blocage et de scellement
3. Revendications 1,6: Procédé pour sceller une boîte à couvercle avec un anneau de blocage

- ☒ Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- ☐ Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées
- à savoir les revendications:
- ☐ Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,
- à savoir les revendications: